# Partie II : Participation du gouvernement

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
Entièrement atteint

Justification : L’engagement du Gouvernement à mettre en œuvre l’initiative depuis son adhésion en Novembre 2008. Il y a lieu de noter en dépit d’une part de la crise de politique et économique et d’autre part de la suspension de la République Centrafricaine de l’ITIE en 2013 le Gouvernement à montrer son irréversible volonté politique adopté l’ITIE comme un outil indispensable de la Gouvernance de ressources extractives et forestières.

La Présidence du Comité National de Pilotage est assurée par le Premier Ministre Chef du Gouvernement https://app.itierca.com/assets/images/page/DECRET%20N%C2%B016.318%20PORTANT%20REORGANISATION%20DU%20DISPOSITIF%20INSTITUTIO.pdf

Le Président de la République ainsi que le Gouvernement ont inscrit dans leurs priorités politiques nationales l’ITIE.

Un budget annuel d’un montant de 100 millions de francs CFA soit 166 mille dollars est alloué pour la mise en œuvre de l’ITIE.

Le Rapport ITIE-RCA 2021 est entièrement financé par le Gouvernement est régulièrement publiés.

L'objectif de cette [exigence](mailto:https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer une direction gouvernementale complète, active et efficace pour la mise en œuvre de l'ITIE, à la fois en termes de direction politique de haut niveau et d'engagement opérationnel, afin de faciliter tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE.

*Ce questionnaire cherche à collecter l’information de la part des membres du GMP représentant le gouvernement à propos de la participation du gouvernement au processus ITIE d’Octobre 2021 au 1er Avril 2024. Les membres du GMP représentant le gouvernement sont priés de remplir le formulaire ensemble et de l’envoyer soit directement à l’équipe de Validation* ([*disclosure@eiti.org*](mailto:disclosure@eiti.org)) *soit de demander au Coordonnateur National de l’envoyer. Les membres du GMP représentant le gouvernement peuvent aussi prier le Coordonnateur National de remplir le questionnaire. Le délai pour l’envoi à l’équipe de Validation est fixé au (1er Avril 2024). Il est recommandé que les membres du GMP représentant le gouvernement s’accordent sur un formulaire. Des points de vue divergents au sein du collège peuvent être documentés dans le formulaire. Les signataires doivent figurer en bas de formulaire. Les parties prenantes peuvent contacter l’équipe de Validation directement pour fournir des points de vue supplémentaires.*

**1. Exemples de déclarations ou d’actions en soutien à l’ITIE et/ou à des questions relevant du champ d’application de la Norme ITIE entreprises par des hauts représentants du gouvernement, par exemple ministres ou chef d’Etat.**

|  |
| --- |
| **Déclaration en soutien à l’ITIE RCA**  Déclaration du Président de la République, Chef de l’Etat à la Conférence Mondiale de l’ITIE à Paris en Juin 2019. (<https://itierca.com/event/message-du-president-a-la-8eme-conference-mondiale-de-litie-paris-2019-post20> )  Déclaration du Premier Ministre, Chef du Gouvernement lors de la session du CNP le 09 Avril 2022 (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20PREMIERE%20SESSION%20ORDINAIRE%20DE%20L'ITIE-RCA%20AU%20TITRE%20DE%20L'ANNEE%202022.pdf>  Discours du Premier Ministre à l’occasion de la Remise du Rapport 2021 au Gouvernement. (<https://itierca.com/event/discours-de-son-excellence-mr-le-premier-ministre-chef-du-gouvernement-a-loccasion-de-la-remise-officielle-du-rapport-itie-rca-2021-au-gouvernement-post16> )  Déclaration du Ministre en Charge des Mines à la Conférence Mondiale de l’ITIE en Juin 2023 à Dakar. (<https://itierca.com/event/declaration-du-ministre-des-mines-et-de-la-geologie-vice-president-du-comite-national-de-pilotage-de-litie-rca-a-la-conference-mondiale-de-litie-post17> )  **Actions en soutien à l’ITIE RCA :**   * Dotation de l’ITIE-RCA d’un siège * Inscription au budget national d’une subvention d’un montant d’environ Cent Millions (100 000 000) de FCFA à la mise en œuvre de l’ITIE en RCA. Cf. lien Loi des Finances 2021, 2022, 2023 et 2024. (<http://www.finances.gouv.cf/finances/les-lois-de-finances-ldf> ; <http://www.finances.gouv.cf/finances/les-lois-de-finances-ldf> ; <http://www.finances.gouv.cf/finances/les-lois-de-finances-ldf>; <https://www.finances.gouv.cf/sites/default/files/2024-03/Loi%20de%20Finances%202024.pdf>. )   L’engagement du Gouvernement s’est fait à un haut niveau politique notamment par le Président de la République lors de l’adhésion de la République Centrafricaine à l’ITIE et à sa prise de Parole à l’occasion des différentes rencontres internationales de l’ITIE à Doha à Qatar, à Paris en France et à Dakar par le Ministre des Mines qui a traduit sa volonté de lutter contre les blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre l’exploitation illégale des ressources naturelles à travers la mise en œuvre de l’ITIE. |

**2. Nom et poste de la personne haut placée chargée de piloter la mise en œuvre.**

|  |
| --- |
| Monsieur Félix MOLOUA, Premier Ministre Chef du Gouvernement, conformément au Décret n°16.318 portant organisation et fonctionnement de l’ITIE-RCA du 29 Août 2016 (<https://app.itierca.com/assets/images/page/DECRET%20N%C2%B016.318%20PORTANT%20REORGANISATION%20DU%20DISPOSITIF%20INSTITUTIO.pdf>  Le Gouvernement a consacré une désignation es qualité du Premier Ministre, du Ministre des Finances et du Ministre des Mines et de la Géologie.  Toutefois en cas d’empêchement, un membre du Gouvernement autre peut présider la session du Comité National de Pilotage. L’exemple est celui du 24 Novembre 2023 dont **le Ministre de la Communication et des Médias** avait présidé la session. |

**3. Décrire le processus de nomination des membres du GMP représentant le gouvernement, y compris pour expliquer s’il a été tenu compte de l’ancienneté et de la diversité de la représentation.**

|  |  |
| --- | --- |
| Procédure agréée pour sélectionner les membres du GMP représentant le gouvernement. | Pratique pendant la période examinée |
| Le Décret portant cadre opérationnel de l’ITIE prévoit une désignation es qualité des Représentants suivant des différentes administrations : <https://app.itierca.com/assets/images/page/DECRET%20N%C2%B016.318%20PORTANT%20REORGANISATION%20DU%20DISPOSITIF%20INSTITUTIO.pdf>  Toute personne nommée à ces postes est d’office membre du CNP.  Toutefois, s’agissant de :   * Primature * Assemblée Nationale * Cour des Comptes * Conseil Economique et Social,   Le Premier Ministre Chef du Gouvernement ou le Coordonnateur National écrit à l’administration concerné pour la désignation de leur représentant respectif.  Des lettres ont été envoyées aux Administrations aux fins de désigner leurs représentants en dehors de ceux qui sont désignés es-qualité. (<https://app.itierca.com/assets/images/page/LETTRES%20DE%20DESIGNATION%20DES%20REPRESENTANTS%20DU%20GOUVERNEMENT.pdf>  Ces désignations ont été entérinées par un Décret signé par le Président de la République, Chef de l’Etat (<https://app.itierca.com/assets/images/page/DECRET%20N%C2%B016.375%20ENTERINANT%20LA%20DESIGNATION%20DES%20MEMBRES%20DU%20COMITE.pdf> ) | Même pratique |

**4. Si des représentants du GMP ont été remplacés pendant le mandat, merci de décrire le processus suivi pour leur remplacement.**

|  |  |
| --- | --- |
| Procédure agréée pour remplacer des membres du GMP représentant le gouvernement | Pratique pendant la période examinée |
| Il n’y a pas de procédure de remplacement des représentants désigné es qualité. Mais toute nouvelle nomination fait de ces personnalités des membres du CNP.  Il s’agit de Alexis GUENENGAFO, Germain WAMOUSTOYO, Albert GANDOKO, Sabine BERE et Paul POUKANDJA et qui à l’époque occupaient les postes de Directeur Général du Budget, Inspecteur Général des Finances, Directeur Général des Eaux et Forêts, Directrice Générale du Commerce, Représentant de la Cour des Comptes qui sont remplacés par Amélie Jeanine BEHOROU, Roger NZONGBO, Ocklefort FIONGAÏ, Gervais NDOLOMBAYE et Anne Victoire YAKOSSOBE qui siègent maintenant au CNP.  Leur nomination vaut leur désignation.  Des remplacements sont opérés dans les cas suivants :   * Remaniement gouvernemental * mouvements dans l’administration, * décès ; * retraite | Décret portant organisation et fonctionnement  https://app.itierca.com/assets/images/page/DECRET%20N%C2%B016.318%20PORTANT%20REORGANISATION%20DU%20DISPOSITIF%20INSTITUTIO.pdf |

**5. Ressources du gouvernement allouées à la mise en œuvre de l’ITIE pendant la période examinée, par exemple en personnel et financement pour les activités du plan de travail.**

|  |
| --- |
| Le Gouvernement a consenti des efforts en apportant un appui financier nécessaire au fonctionnement de la mise en œuvre de l’ITIE.  Le personnel du Secrétariat National et les activités du plan d’action sont entièrement pris en en charge par le budget national.  Le financement de l’ITIE dans les années considérées se présente comme suit :   * Loi de Finances 2021, montant prévu : 95 Millions de FCFA. * Loi de Finances 2022, montant prévu : 105 Millions de FCFA. * Loi de Finances 2023, montant prévu : 105 Millions de FCFA. * Loi de Finances 2024, montant prévu : 110 Millions de FCFA.   Le gouvernement a doté l’ITIE d’une ressource humaine à travers le Secrétariat Technique permanent donc le fonctionnement et la prise en charge salariale sont entièrement assumés par l’Etat |

**6. Efforts menés par le gouvernement pour assurer un environnement porteur pour la participation des entreprises et de la société civile à l’ITIE et/ou pour lever tout obstacle à la divulgation ITIE.**

|  |
| --- |
| Le Gouvernement a accepté et a favorisé l’implication des entreprises et de la société civile dans la mise en œuvre de l’ITIE. Il s’agit de la déclaration faite par le Président de la République lors de la Conférence mondiale de l’ITIE en 2019 à Paris pour rassurer les entreprises et les organisations de la société civile à participer à la mise en œuvre de l’ITIE, y compris la Communauté internationale de la volonté politique du Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de l’initiative.  Le cadre juridique défini indique le périmètre d’intervention de chaque partie prenante et sa responsabilité dans la mise en œuvre.  Suite à l’engagement pris à Dakar lors de 9ème Conférence Mondiale de l’ITIE, le Gouvernement a appuyé la création d’un site internet administré directement par la société civile (itie-rca.net) afin de commenter en toute indépendance les évènements relatifs aux ressources naturelles de la RCA, (<https://itierca.com/event/declaration-du-ministre-des-mines-et-de-la-geologie-vice-president-du-comite-national-de-pilotage-de-litie-rca-a-la-conference-mondiale-de-litie-post17> )  Quant aux efforts du gouvernement pour favoriser un environnement meilleur aux entreprises, le Décret portant organisation en RCA, indique clairement le cadre d’intervention de celles-ci.  L’environnement du secteur extractif est favorable à toutes activités d’exploitation et de commercialisation. A ce jour, aucune personne n’est inquiétée, ni poursuivie devant les juridictions nationales pour avoir émis des opinions sur la gouvernance des ressources naturelles en RCA. Le gouvernement encourage toutes les initiatives de bonne gouvernance à travers l’adoption des Institutions telles que le Processus de Kimberley, l’ITIE et les six outils de Gouvernance des Ressources naturelles définis par la Région des Grands Lacs.  Le gouvernement a levé toutes les restrictions sur la publication des contrats.  Depuis quelques mois ces contrats sont publiés et consultable sur le lien suivant : <https://itierca.com/secteur/?href=mine&page=contrats> |

## Contacts avec le collège au sens large

**3. Décrire la structure du collège du gouvernement, les politiques et pratiques pour la coordination sur les questions ITIE.**

Merci de fournir des éléments probants. Si ces éléments sont accessibles en ligne, fournir un lien. Si ce n’est pas le cas, merci de mettre ces éléments probants en annexe au présent questionnaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Structures mises en place pour le contact avec le collège au sens large, par exemple groupes de coordination | Politiques et procédures agréées pour les contacts avec le collège au sens large | Pratique pendant la période examinée |
| Une structure de coordination des activités des membres représentants le gouvernement au sein du CNP a été mise en place. | * Plateforme whatsApp (CNP ITIE-RCA) * Réunions de travail <https://itierca.com/rapport/?href=proces-verbaux> | Même pratique |

**4.** **Les membres du GMP ont-ils cherché à récolter les contributions du collège au sens large sur les documents suivants ? Le cas échéant quelles formes ont pris ces contributions ? Quand ont-elles été reçues ?**

a) Le dernier plan de travail de l’ITIE, y compris les priorités de mise en œuvre

b) Le dernier examen annuel des résultats et impacts

|  |
| --- |
| **a) Plan de travail**  Des réunions de travail tenues séparément par les opérateurs du secteur minier et forestier, les entités de l’Etat et les organisations de la société civile ont permis de prendre en compte les désidératas de chaque entité dans la formulation du Plan d’Action.  La société civile a tenu une séance de travail à travers un atelier avec les autres organisations de la société civile ne siégeant pas au Comité Nationale de Pilotage sur l’appropriation du Plan de Travail.  Il en est de même pour les entités de l’Etat et celles des entreprises extractives.  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/COMPTES%20RENDUS%20DU%20COLLEGE%20DU%20GOUVERNEMENT%20SUR%20LA%20PRIORITE%20NATIONALE.PDF> ; <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DU%20COLLEGE%20DES%20ENTREPRISES%20SUR%20LA%20PRIORITE%20NATIONALE.PDF>; <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SOCIETE%20CIVILE%20SUR%20LA%20PRIORITE%20NATIONALE-1.PDF>  **b) Examen annuel des résultats et impacts**  cf ; PV de la session du 28 Mars 2024 <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20ORDINAIRE%20DU%20CNP%20DU%2028%20MARS%202024.pdf> |

## Utilisation des données

**5. Les représentants du gouvernement ont-ils contribué à la communication ou l’utilisation des données ITIE, par exemple en participant à des activités de sensibilisation ?**

Le cas échéant merci de fournir des exemples avec des liens vers tout élément probant, par exemple des rapports, discours ou articles de presse.

|  |
| --- |
| * Discours du Premier Ministre sur le Rapport 2021 <https://itierca.com/event/discours-de-son-excellence-mr-le-premier-ministre-chef-du-gouvernement-a-loccasion-de-la-remise-officielle-du-rapport-itie-rca-2021-au-gouvernement-post16> * Conférence de presse sur le Rapport 2021 (<https://www.itierca.com/event/conference-de-presse-a-loccasion-de-la-remise-officielle-du-rapport-itie-rca-au-gouvernement-post22> * Articles de presse sur le Rapport 2021 (<https://www.itierca.com/event/coupure-de-presse-sur-la-remise-officielle-du-rapport-au-gouvernement-post21> |

## Signataires

**6. Merci d’inclure ci-dessous les noms et coordonnées des membres du GMP représentant le gouvernement qui signent et donnent leur accord pour que l’information ci-dessus soit transmise à l’équipe de Validation. Ajouter des lignes le cas échéant.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom | Courriel ou numéro de téléphone | Date | Signature (facultatif) |
| NZONGBO Roger | rogernzongbo@yahoo.fr  whatsapp 75 04 44 14 | 20 mars 2024 |  |
| FEIKERAM Thierry | thierryfeikeram@yahoo.fr  whatsapp 75 75 22 94 | 20 mars 2024 |  |
| KOBONDIT DOUATHE Romain | romainkobonditdouathe@yahoo.fr  whatsapp 72 50 35 99 | 20 mars 2024 |  |
| SODEA Francis | sodeafrandi@yahoo.fr  whatsapp 72 60 16 07 | 20 mars 2024 |  |
| OUARASSIO MONKOMSSE Serge | ouarassioserge@yahoo.fr  whatsapp 72 13 13 76 | 20 mars 2024 |  |